

**ADMINISTRATION  
COMMUNALE  
WOLUWE-SAINT-LAMBERT  
Collège des Bourgmestre et  
Echevins  
Avenue Paul Hymans, 2**

**B -1200 BRUXELLES**

V/Réf : PU/543408/2014  
N/Réf. : AVL/KD/WSL-2.60/s.561  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

**Objet :** WOLUWE-SAINT-LAMBERT. Avenue du Bois de Sapins, 47.  
Extension en toiture d'une villa pittoresque.  
Demande de permis d'Urbanisme. Avis de la CRMS.  
(Correspondant : Mme V. Langouche)

En réponse à votre lettre reçue le 28 octobre 2014, en référence, réceptionnée le 28 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 12 novembre 2014.

La demande vise à étendre en toiture une villa unifamiliale trois façades datant vraisemblablement d'avant 1932. L'extension reprendrait le même langage pittoresque que la maison existante et les matériaux seraient identiques aux matériaux existants.

La CRMS n'émet pas d'objection au projet mais demande de veiller à la qualité de la mise en œuvre de l'extension.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A.VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

c.c. : - S.P.R.B. – D.M.S. : Mme I. Leroy ;  
- S.P.R.B. – D.U. : Mme F. Vanderbecq.